



Communiqué de presse

« COVID 19: les 24 Bourgmestres de Liège Métropole adoptent des mesures communes à l'échelle de l'arrondissement de Liège »

Les 24 Bourgmestres des Villes et Communes liégeoises se sont réunis en vidéo-conférence ce vendredi 24 juillet à 15 h, en présence de Mme Catherine Delcourt, Commissaire d'arrondissement.

L'objectif de cette réunion était, sur base des décisions communiquées ce jeudi par le CNS, d'assurer la cohérence des mesures à prendre à l'échelle du bassin de vie liégeois et de ses 625.000 habitants.

Après avoir échangé leurs points de vue et reçu des réponses aux questions posées, les 24 Bourgmestres ont décidé :

- d'imposer le port du masque dans les rues ou lieux fortement fréquentés, sur base d'une analyse que le Bourgmestre réalisera dans chaque ville /commune ;
- d'utiliser une signalétique commune dans les rues concernées par cette obligation à l'échelle des 24 villes et communes ;
- de veiller à ce que le masque soit correctement porté et couvre efficacement la bouche et le nez ;
- d'assurer le caractère effectif d'un espacement d'1,5 mètres entre les chaises de tables différentes des établissements Horeca et ce, pour respecter la distanciation sociale ;
- de renforcer les contrôles à l'égard de toutes et tous pour veiller au respect des normes applicables ;
- concernant les bars chicha l'arrêté ministériel reçu ce vendredi à 16h40 précise que « l'utilisation individuelle et collective des narguilés est interdite dans les lieux accessibles au public », ce qui signifie que ces établissements ne pourront plus fournir de narguilé à leurs clients ;
- d'appliquer une procédure accélérée de fermeture de tout établissement qui ne respecterait pas les normes sanitaires ;

Afin de s'appuyer sur des textes juridiques harmonisés, les 24 Bourgmestres ont décidé, comme ils le font depuis le début de la crise, d'échanger les différents modèles d'arrêtés portant sur ces mesures.

Par ailleurs, les Bourgmestres ont pris note qu'un système d'alerte serait mis en place au niveau

régional pour leur signaler l'existence de cluster nécessitant d'agir.

Les 24 Bourgmestres liégeois poursuivront leur travail de veille et de gestion de la situation sanitaire de façon extrêmement concertée et réévalueront ensemble la situation et la nature des mesures à prendre selon l'évolution du contexte.

Ils rappellent l'importance de respecter les gestes barrières (distanciation sociale, se laver les mains, éviter les contacts , ne pas voir trop de personnes dans sa sphère privée ,...) et remercient la population d'appliquer toutes les mesures - actuelles et nouvelles - pour faire reculer la circulation du virus.